



COMITÉ DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL N°18

Réunion du : Mardi 25 mars 2025
Par : Visioconférence à 17h00

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Rosette GERMANO
MM. Pierre ALCOVERRO, Patrick BEL ABBES, Christophe BENOIT,
Thierry BOREL, Alain BROCHE, Vincent CASERTA, Jean-Louis DISTANTI,
Yassine KHELIF, André VITIELLO

Absence excusée : M. Franck KODJABACHIAN

Assiste(nt) à la séance : Mmes Florence DERBESY et Camille TORRENTE
MM. Arnaud DOUDET et Nicolas DUBOIS

1. POINT ACTUALITÉS

• Informations Président et Directeur Général

Le Président tient à apporter son soutien aux Présidents des Districts devant la recrudescence des actes de violence lors de certaines rencontres ces derniers week-ends et les condamne fermement.

Le Président adresse ses félicitations à M. Mathieu VERNICE, arbitre international méditerranéen, désigné pour arbitrer la finale du groupe A du Tournoi qualificatif UEFA U 17 en Croatie.

▲ Licences

Le Directeur Général présente l'évolution des licences de la saison. Les 135 000 licenciés seront probablement atteints fin avril (stabilité des effectifs) avec une légère baisse sur les catégories U6 à U11 tant chez les garçons que chez les filles.

▲ Assemblée Fédérale

L'Assemblée Fédérale se tiendra le samedi 14 juin 2025 au Centre National de Clairefontaine.

La délégation de la LMF est composée de MM. Eric BORGHINI – Philippe DI MARCO – Antoine MANCINO – Eric CASTELLANI – Yacine BEKRAR – Patrick BEL ABBES – Alain BROCHE – Christophe BENOIT – Franck KODJABACHIAN et André VITIELLO.

▲ ANS

La Directrice Administrative Adjointe rappelle que la Campagne PSF ANS 2025 est ouverte et que les clubs peuvent déposer un dossier comprenant jusqu'à 4 actions avant le 30 avril 2025 via leur compte ASSO. Elle précise que cette saison, la Ligue de Football Amateur a rendu 2 items obligatoires devant être prévus dans le projet afin de pouvoir prétendre à l'octroi de cette subvention :

- « Le développement de la pratique féminine »
- « renforcer la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations ».

Les lettres de cadrage ont été adressées aux clubs cette semaine par la F.F.F.

La C.R. ANS se réunissant le lundi 19 mai 2025, il est demandé aux Districts d'étudier les dossiers et de les transmettre via OSIRIS au plus tard le mercredi 14 mai 2025.

2. AGENDA

- **Jeudi 27 Mars :** Réception du Groupement des entrepreneurs du Pays d'Aix-en-Provence au siège de la Ligue
- **Mardi 1^{er} Avril :** Comité de Direction au siège de la LMF reporté au 29/04/2025
- **Mercredi 2 Avril :** Demi-finale de Coupe de France : AS CANNES / ST. DE REIMS
- **Vendredi 4 Avril :** 50 ans du Partenaire GFE EXPERTISE à Nice
- **Jeudi 10 Avril :** Réunion REGION avec le Président de la LMF pour le CAMPUS
- **Lundi 14 Avril :** Réunion avec les Clubs pour préparer le C.N. U13 PITCH
- **Mardi 15 Avril :** Réunion avec l'OLYMPIQUE DE MARSEILLE
- **Mercredi 16 Avril :** Visite du cabinet d'assurance HELMETT SPORT au siège de la Ligue
- **Mercredi 16 et jeudi 17 Avril :** Interligues Futsal U15 et 17 à Toulon : 3 ligues représentées
- **Jeudi 17 Avril :** Aftersport à thecamp : animation Club des Partenaires
- **Samedi 19 et 20 Avril :** DEFI CUP à Saint Maximin
- **Mercredi 23 Avril :** LMF TOUR : Remise de Labels au club de Saint Henri en collaboration avec le District de Provence
- **Vendredi 25 Avril :** Tournoi des Partenaires au Château de la Pioline
- **Samedi 26 Avril :** Assemblée Générale Elective du CROS
- **Samedi 3 et dimanche 4 Mai** Finale Régionale PITCH à Cagnes sur Mer
- **Samedi 17 et dimanche 18 Mai** Finales Coupes Méditerranée à Rousset

3. RÉFLEXIONS SUR LES COLLÈGES DES PRÉSIDENTS DE CLUBS

Dans le programme de la Mandature 2024/2028 du présent Comité de Direction, ces derniers ont évoqué la création d'un Collège des Présidents des clubs régionaux (R1, R2, R3, clubs de jeunes) qui pourraient participer aux réunions de travail de la Ligue.

Une réflexion est ainsi menée concernant ce projet, afin notamment d'encadrer les principes de ce Collège et définir notamment les modalités de désignation, de participation aux réunions etc.

Une proposition sera effectuée lors du prochain Comité de Direction afin qu'une solution soit présentée aux clubs régionaux lors de l'Assemblée Générale d'Eté de la Ligue.

→ Proposition validée à l'unanimité par les Membres du Comité de Direction.

4. POINT FINANCIER

▲ Changement de clubs – Jeunes

Lors d'un séminaire lié aux championnats de jeunes en avril 2024, les difficultés liées à la mutation des jeunes avaient été évoquées. Il avait ainsi été décidé, en concertation avec les Présidents de Districts, de facturer les mutations de jeunes, comme le font la totalité des autres Ligues régionales, afin de réduire le pillage des clubs. Les Membres du Comité de Direction avaient alors voté lors du Comité de Direction du 21 mai 2024 la facturation des mutations des jeunes, s'établissant ainsi :

| | |
|--|----------|
| . Joueurs/Joueuses : Vétérans, Seniors, Seniors Féminines, U20 (F) | 80,00€ |
| . Joueurs/Joueuses : U6 (F) à U9(F) | Gratuit |
| . Joueurs/Joueuses : U10 (F) à U15 (F) | 70,00€ |
| . Joueurs/Joueuses : U16 (F) à U19 (F) | 50,00€ |
| . Joueurs/Joueuses : Vétérans, Seniors, Seniors Féminines, U20 (F) | 80,00€ |
| . Changement de club à partir du 01 janvier | + 20,00€ |

Lors de ce Comité de Direction, il avait été évoqué une éventuelle redistribution de ces sommes, aux clubs pillés. Dans ce contexte, deux propositions ont été élaborées, et seront présentées lors du prochain Comité de Direction :

- 50 % de la recette prévisionnelle réinvestie par la Ligue et les Districts, en faveur de l'ensemble des clubs méditerranéens (départementaux et régionaux), sous forme de dotation (kit ballons, mini but), de subventions liées à la création d'emploi ou encore d'appel à projets.
- 33 % de la recette prévisionnelle redistribuée par une somme forfaitaire aux clubs quittés.

Ces 2 propositions seront discutées lors de la conférence des Présidents le 3 avril à Avignon. Une proposition sera faite à la prochaine réunion du Comité de Direction.

▲ Dispositions financières

Il est évoqué d'éventuelles mises à jour de dispositions financières en raison des problématiques rencontrées en pratique :

- Absence de représentation des clubs en Assemblée Générale de Ligue : Le Bureau soulève que tous les districts prévoient une amende aux clubs n'étant pas représentés lors de leur Assemblée Générale. Afin de garantir que le quorum sera atteint lors des Assemblées Générales, il est proposé d'ajouter une amende, d'un montant de 150 €.
- Frais engagement Coupes Méditerranée : Comme toutes les Coupes (Nationales et départementales), il est proposé de mettre en place un droit d'engagement pour les Coupes Méditerranée d'un montant de 50 € pour les Seniors, 40€ pour les Seniors F et de 30€ pour les jeunes.
- Appels abusifs : Il est soulevé un grand nombre d'Appels disciplinaires et règlementaires non motivés, et pour lesquels les clubs ne répondent pas, ne font pas valoir leurs arguments d'appel par écrit, ou ne viennent pas en audition. Il est ainsi proposé d'ajouter une amende d'un

montant de 100€ en cas de non-motivation de l'Appel et d'absence injustifiée des appelants en audition (conditions cumulatives).

Ces propositions seront soumises au vote du prochain Comité de Direction

5. HABILITATION FORMATION PROFESSIONNELLE C.S.S.A

Le Directeur Général indique que la Ligue a été habilitée par le Comité Stratégique de l'IEFF pour organiser une nouvelle formation en apprentissage « Chargé de Développement Structure Associative Sportive » sur 15 mois. Cette formation, ouverte à 20 stagiaires et prévoyant 488 heures de cours, permet notamment de :

- répondre à des besoins spécifiques en matière de gestion administrative et événementielle
- renforcer l'expertise des personnes en poste sur ces missions (professionnalisation et employabilité)
- améliorer la structuration des clubs

Des ressources internes seront mobilisées pour dispenser les différents modules de cette formation. Il évoque également la consolidation d'un poste administratif et pédagogique pour coordonner cette formation spécifique.

Le Bureau Exécutif émet un avis favorable.

6. RÉFLEXIONS DISPOSITIFS COMMUNS « LES MATCHES À RISQUE »

Il s'agit d'identifier les matches à risque et de proposer un dispositif selon le degré à risque constaté :

- 1^{er} niveau → Trio arbitral et délégué(s) expérimenté(s)
- 2^{ème} niveau → Trio arbitral et délégué(s) expérimenté(s) + appel des Présidents de clubs
- 3^{ème} niveau → Trio arbitral et délégué(s) expérimenté(s) + appel des Présidents de clubs
+ réunion de sécurité

Également une prise de contact avec la Police municipale et la Préfecture pour les matches très risqués. Le Directeur Général indique qu'une action commune avec les Districts pourrait être envisagée et rapporte que des protocoles ont déjà été mis en place dans certains Districts.

Le Président de la Ligue souligne l'importance d'élaborer une convention avec le Procureur Général de la Cour d'Appel. Il souhaite également l'organisation d'un Colloque lié à la lutte contre les violences dans le Football, au cours duquel seraient invités les clubs, le parquet, le préfet et divers autres intervenants spécialistes en la matière.

7. FUSION

Correspondance du District du Var, nous adressant le projet de fusion-crétation entre les clubs :

- 581767 TOULON ELITE FUTSAL
- 564043 SPORT POUR TOUS

Pour devenir → TOULON METROPOLE FUTSAL

Les membres du Bureau Exécutif émettent un avis favorable. L'entier dossier sera soumis à la F.F.F via l'application portailbleu.

La séance est levée à 20h00.

Eric BORGHINI
Président